

Le supplément  
au diplôme  
Europass

# BOOSTEZ VOTRE FUTUR

Pour votre  
poursuite  
d'études

Pour votre  
insertion  
professionnelle



# Le supplément au diplôme Europass



Ce document traduit votre diplôme en **compétences**.

Elles deviennent plus lisibles pour :

VOTRE POURSUITE D'ÉTUDES

VOTRE INSERTION PROFESSIONNELLE

en France ou à l'étranger

Demandez-le à votre établissement d'enseignement supérieur :

- ★ joint à votre diplôme, il est
- ★ reconnu dans toute l'Union européenne et
- ★ précise toutes les connaissances et compétences acquises pendant votre cursus.

VOTRE SUPPLÉMENT AU  
DIPLÔME EST PERSONNALISÉ !

Parce que vos années d'études ne sont pas exclusivement faites de cours et d'exams, il mentionne aussi toutes les expériences dans le cadre de votre cursus : projet associatif, engagement citoyen, séjour à l'étranger, pratique sportive....

Boostez votre futur en créant  
votre passeport européen de compétences !

Ajoutez les autres documents Europass :



CV



Passeport  
de langues



Europass  
mobilité



Supplément  
au certificat

Rendez-vous sur le site  
[www.europass.cedefop.europa.fr](http://www.europass.cedefop.europa.fr)

 [twitter.com/ErasmusplusFR](https://twitter.com/ErasmusplusFR)

 <http://www.facebook.com/ErasmusplusFR>

[www.generation-erasmus.fr](http://www.generation-erasmus.fr)

[europass@agence-erasmus.fr](mailto:europass@agence-erasmus.fr)